

ST-PIERRE-DE-CLAGES, PRIEURÉ

Enceinte de la *villa* gallo-romaine

Intervention d'urgence
(septembre 2024)



Fabien Maret

Novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

FICHE TECHNIQUE	1
1. CIRCONSTANCES ET DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION	3
2. SUBSTRAT NATUREL ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE	3
2.1 Le cône de déjection de La Losentse	3
2.2 Séquence sédimentaire	3
3. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	6
3.1 Une occupation ancienne	6
3.2 La <i>villa</i> gallo-romaine de St-Pierre-de-Clages	6
3.3 L'église romane	8
4. PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES	9
4.1 Phase 1 : le mur d'enceinte de la <i>villa</i> ?	9
4.2 Phase 2 : travaux de récupération du mur M21	11
4.3 Phase 3 : des activités agricoles ?	11
4.4 Phase 4 : un amendement des terres ?	13
4.5 Phase 5 : un vignoble de la seconde moitié du 20 ^e siècle	15
4.6 Phase 6 : l'extension du tissu villageois	15
5. CONCLUSION	15
6. BIBLIOGRAPHIE	16
ANNEXES	17
Liste des unités de terrain (UT)	19
Liste des relevés	20
Liste des prélèvements	20

Photo couverture : St-Pierre-de-Clages. Au premier plan, le village. À l'arrière, l'Ardèche. Au fond, à droite, la Pointe de Chémo et la Dent de Chamosentse. Vue par drone depuis le sud-est.

FICHE TECHNIQUE

Commune :	Chamoson
Lieu-dit :	Prieuré
District :	Conthey
Dossier :	2023-0334
Sigle :	CHB24
Coordonnées :	CNS 2'584'572/1'115'616, alt. 510 m.
Superficie explorée :	environ 15 m ²
Parcelle :	No 46/10598
Objet :	Projet de construction d'une villa individuelle
Intervention :	18-19.09.2024
Maître de l'ouvrage :	ASE SA
Coordination :	Office cantonal d'Archéologie du Valais (OCA) : Caroline Brunetti, archéologue cantonale, Christophe Panchard, collaborateur OCA
Mandataire :	InSitu Archéologie SA : Fabien Maret (archéologue responsable) ; Jean Montandon-Clerc, Tristan Allegro (archéologues)
Contexte :	Villa gallo-romaine de St-Pierre-de-Clages
Datation :	Époque romaine
Dessins :	Marianne de Morsier Moret
Drone :	Tristan Allegro
Mise en page :	Carole Barbier-Meylan

La documentation de terrain est déposée provisoirement auprès du mandataire.

Crédit des illustrations : sauf indication contraire, InSitu Archéologie SA

1:500

CHB24: Chamoson, St-Pierre-de-Clages, 2024



Fig.2 – St-Pierre-de-Clages. Situation des différentes interventions archéologiques depuis 2021. Extrait du cadastre. Éch. 1/500.

1. CIRCONSTANCES ET DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Situé en zone archéologique, le développement du village de St-Pierre-de-Clages a fait l'objet d'un suivi archéologique régulier par l'Office cantonal d'Archéologie du Valais (OCA) au cours de ces dernières années. Lors de sondages diagnostiques effectués par l'OCA sur des parcelles situées au sud de l'église romane (**Fig.1** et **Fig.2**), en prévision de la construction de villas individuelles, un mur maçonné a été mis au jour en 2021 (CCC21)¹. En automne 2024, le suivi des travaux d'excavation pour la construction d'une villa avec piscine a conduit à la découverte d'un nouveau tronçon de mur (CHB24). À la suite de cette découverte, l'OCA a mandaté le bureau InSitu Archéologie SA pour une intervention de courte durée afin de le documenter.

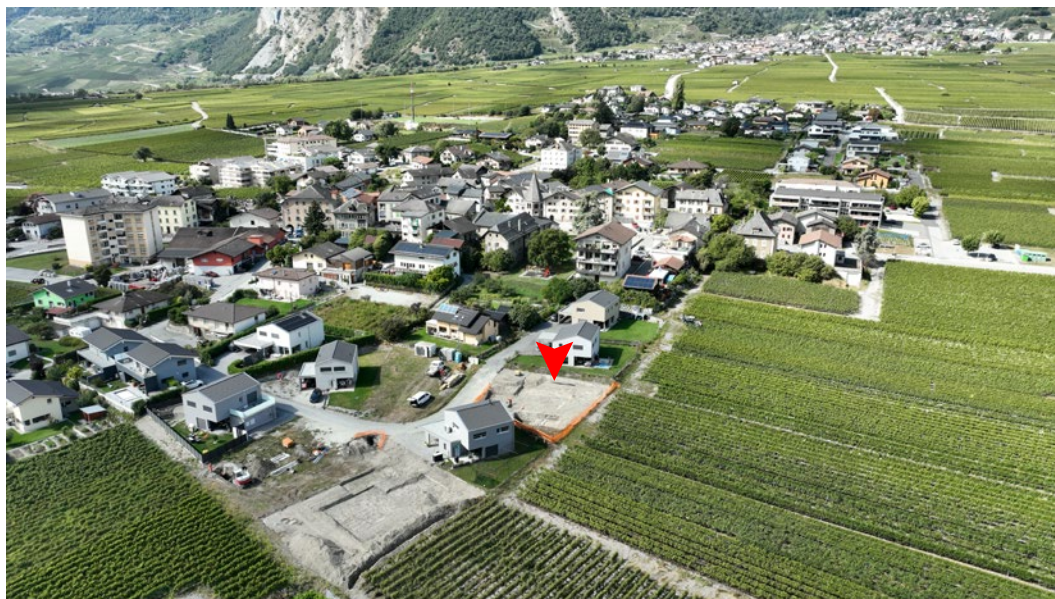


Fig.1 — St-Pierre-de-Clages. Le village de St-Pierre-de-Clages. Au premier plan, le nouveau quartier résidentiel, en contrebas de l'église romane. La zone investiguée est indiquée par la flèche rouge. Vue aérienne par drone depuis le sud-est.

2. SUBSTRAT NATUREL ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE

2.1 Le cône de déjection de La Losentse

Le village de St-Pierre-de-Clages (alt. 519 m) est construit dans la partie aval du cône de déjection de La Losentse, dont le cours est actuellement endigué à environ 1 km à l'ouest de la localité (**Fig.3**). Cette rivière et ses affluents prennent leur source sur les flancs méridionaux du Haut de Cry, de la Pointe de Chamosentse et de la Pointe de Chémo. Ce vaste bassin versant, constitué de roches calcaires, a contribué à la forte activité torrentielle et à un apport sédimentaire considérable dans la plaine du Rhône². Éloigné d'environ 1 km du lit du fleuve, le village ne semble pas avoir été touché par ses débordements.

2.2 Séquence sédimentaire

L'excavation pour la construction de la villa s'est avérée peu profonde (< 1 m) et n'a permis aucune observation stratigraphique particulière. Au contraire, l'aménagement d'une piscine au sud-est a conduit à une excavation plus profonde (prof. 1,80 m, alt. 508,75 m), dont le profil sud-est a fourni l'essentiel de la séquence stratigraphique (stg1, **Fig.4**).

¹ Archives OCA (fiche 2365) ; Becker 2023.

² Badoux 1971, pp.12-20 ; Sartori, Epard 2011, p.68



Fig.3 – St-Pierre-de-Clages. Situation du village (flèche rouge) et du secteur investigué (étoile rouge). Extrait de la carte nationale (© Swisstopo).

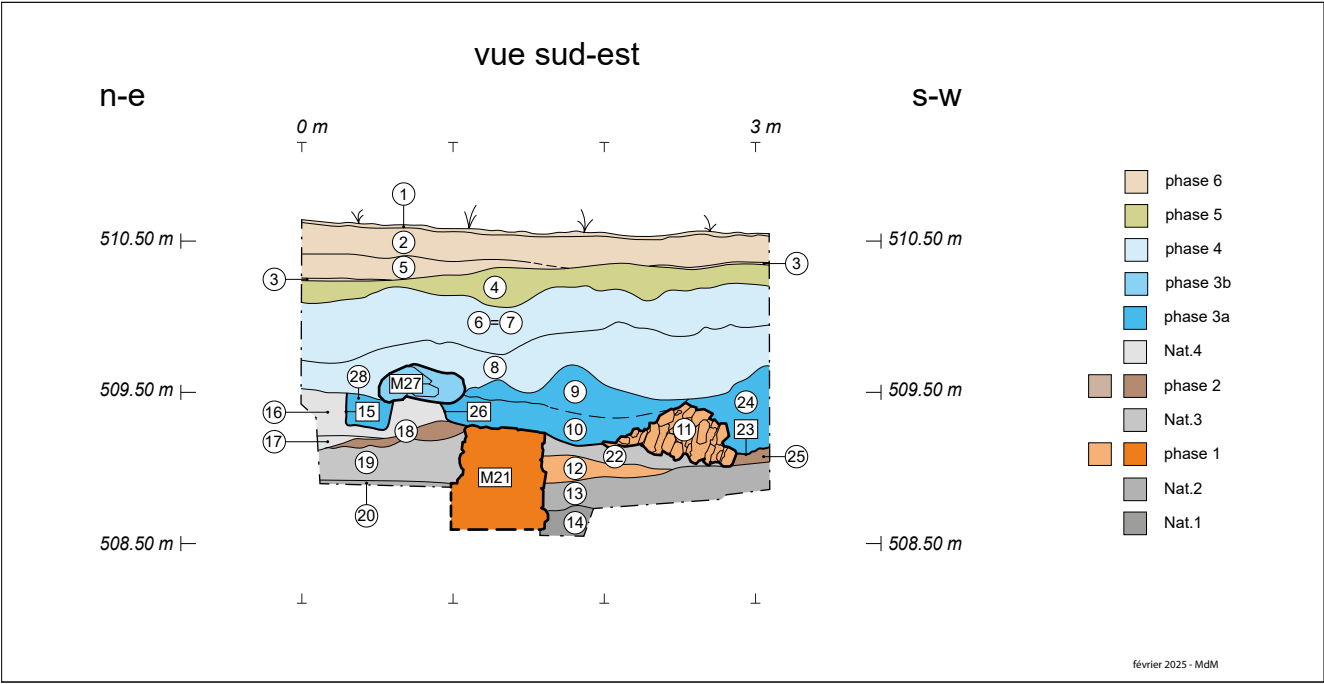


Fig.4 – St-Pierre-de-Clages. Profil stg 1. Vue en direction du sud-est. Éch. 1/50.

Le cône de déjection de La Losentse forme le soubassement naturel du secteur. Des alluvions faites de graviers fins et grossiers, légèrement sableux, brun verdâtre, compacts et parfois mélangés à des petits galets en constituent la surface (Nat.1). Elles sont recouvertes par des colluvions fines constituées de silt argileux, brun beige à brun verdâtre, compact, contenant quelques graviers et parfois des éclats de pierre (Nat.2).

Édifié probablement durant la période romaine (phase 1), le mur d'enceinte M21 est construit sur ces colluvions (Fig.5). À partir de cette période, aucune trace de l'activité torrentielle de La Losentse n'est constatée à l'amont de l'église (fouilles de 2003)³ ou dans le secteur investigué en 2024. Le lit de cette rivière a alors peut-être été endigué afin de lutter contre ses débordements. Par la suite, seules des colluvions fines, constituées de silt argileux, brunâtre, compact, mélangé à des matériaux de démolition (Nat.3) s'accumulent le long du parement nord-est du mur M21, où elles atteignent une hauteur de près de 0,30 m. Ce phénomène se poursuit après l'effondrement ou l'abattage du mur (phase 1) et les travaux de récupération des matériaux (phase 2) (Nat.4)⁴. Au cours des phases suivantes, les activités agricoles et la viticulture constituent l'essentiel de la dynamique sédimentaire (phases 3 à 5) et représentent une séquence d'une puissance d'environ 1,20 m. Au début du 21^e siècle, la vigne est arrachée et le terrain nivelé avant l'extension du tissu villageois (phase 6).

³ Pignolet 2003. Voir § 3.2 La villa gallo-romaine de St-Pierre-de-Clages.
⁴ Colluvions fines faites de silt argileux, beige et compact (Nat.4).

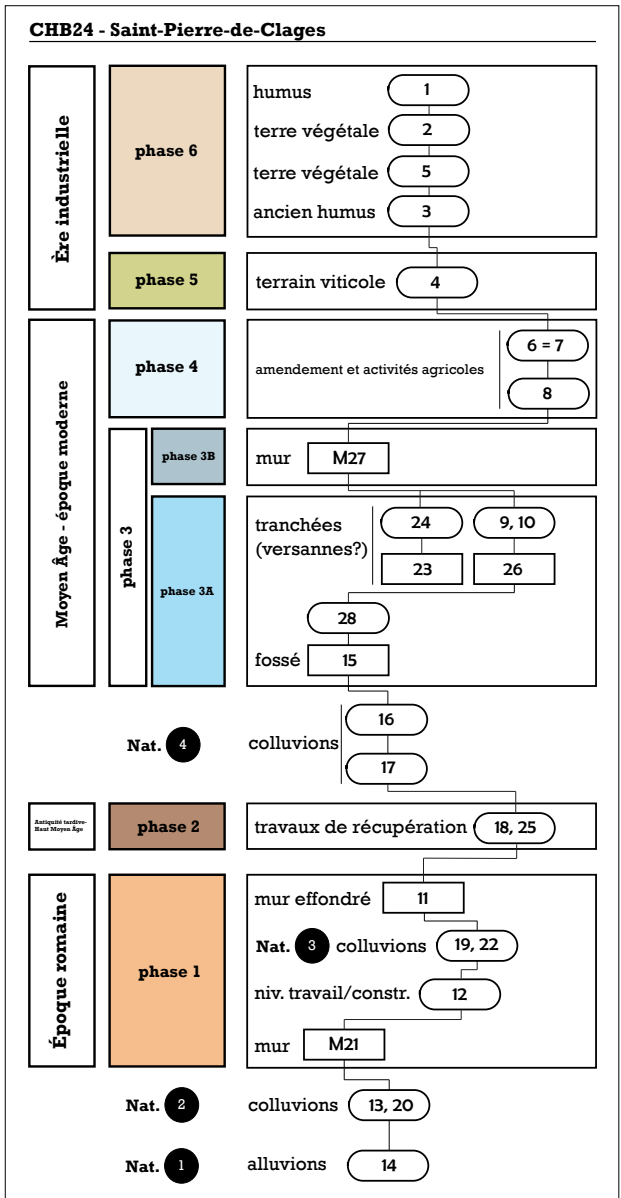


Fig.5 – St-Pierre-de-Clages. Diagramme chrono-stratigraphique.

3. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Une occupation ancienne

Le cône de déjection de La Losentse (communes d'Ardon, Chamoson et Leytron) est riche en découvertes archéologiques. Mise au jour au lieu-dit La Posse, une hache en pierre polie datée du Néolithique est le plus ancien indice d'une fréquentation de la région⁵ (**Fig.6, 1**). Pour les périodes suivantes, les inhumations ou les parures provenant de sépultures constituent l'essentiel des découvertes et signalent indirectement l'existence d'un ou de plusieurs habitats protohistoriques. Plusieurs pièces de l'âge du Bronze et du second âge du Fer proviennent vraisemblablement d'inhumations, dont l'emplacement d'origine n'est pas déterminé⁶. Des tombes en dalles du second âge du Fer et de l'époque romaine ainsi que des crémations gallo-romaines sont attestées aux lieux-dits La Combaz et Trémasière (**Fig.6, 2**, emplacements approximatifs). Des récipients en terre cuite d'époque romaine proviennent également du secteur de la gare (sépulture, dépôt ?)⁷ (**Fig.6, 3**). Plus au sud du cône de déjection, au-delà de l'autoroute, dans un champ situé au lieu-dit Crève-Cœur, une tombe manifestement isolée renfermait un squelette et un lot de 147 monnaies émises au 4^e siècle⁸ (**Fig.6, 4**). En contrebas du village de Chamoson, des restes d'un ou de plusieurs bâtiments en matériaux légers, sont datés au radiocarbone entre le 9^e et le 10^e siècle après J.-C.⁹ (**Fig.6, 7**). Enfin, plusieurs sépultures d'époque indéterminée sont signalées anciennement ou plus récemment sur le territoire de la commune de Chamoson, aux lieux-dits En Tornale (**Fig.6, 5**) et à la rue de Monthey (Les Plantys)¹⁰ (**Fig.6, 6**).

3.2 La villa gallo-romaine de St-Pierre-de-Clages

L'église romane et une partie du village de St-Pierre-de-Clages sont construites à l'emplacement d'une villa gallo-romaine (**Fig.7**). Deux corps de bâtiment (min. 15 x 15 m) ont été mis au jour en 2003 au pied de la façade nord de l'église (rue de l'Église)¹¹. La superficie des édifices, le soin apporté à certaines salles (sols en béton) et le choix de l'emplacement de l'église romane adoptant la même orientation signalent l'importance des édifices gallo-romains et indiquent qu'ils pourraient appartenir à la partie résidentielle du domaine. La rareté du mobilier découvert ne permet pas de déterminer avec précision la date de leur construction. Lors des fouilles menées entre 1963 et 1966, F.-O. Dubuis mentionne la présence d'un mur antérieur à l'église, qu'il date du haut Moyen Âge¹². Il est possible que cette maçonnerie participe des bâtiments gallo-romains. Au cours de ces travaux, deux tombes en dalles, aménagées contre ce même mur et vraisemblablement postérieures à l'époque romaine, ont aussi été observées. Leur présence signalent une utilisation des ruines comme aire funéraire ou, peut-être, la présence d'un premier édifice chrétien aménagé dans l'un des bâtiments du domaine gallo-romain durant l'Antiquité tardive ou le haut Moyen Âge.

Fig.6 – St-Pierre-de-Clages. Les principales découvertes archéologiques sur le cône de déjection de La Losentse. La flèche jaune indique l'emplacement de l'intervention de 2024, non loin de l'église romane (flèche rouge). Extrait de la carte nationale (Swisstopo).

⁵ Sauter 1950, p.80.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

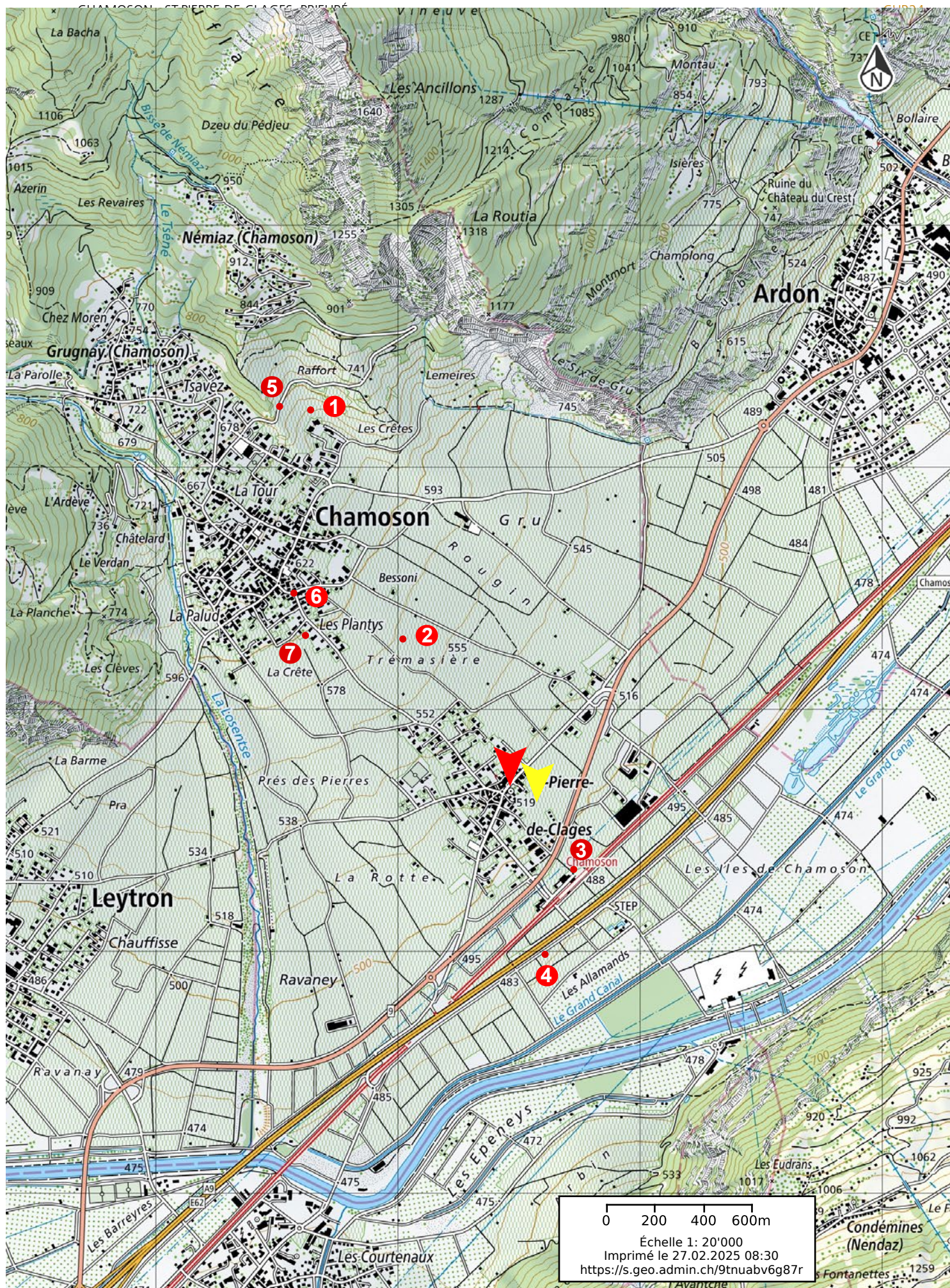
⁸ ASSPA, 53, 1966-67, p.132

⁹ Ozainne, Andenmatten 2020, pp.11-16.

¹⁰ Sauter 1950, p.79 ; archives OCA.

¹¹ Wiblé 2004, pp.381-382.

¹² Dubuis 1967, p.70, note 16.



1:1 000

CHB24: Chamoson, St-Pierre-de-Clages, 2024

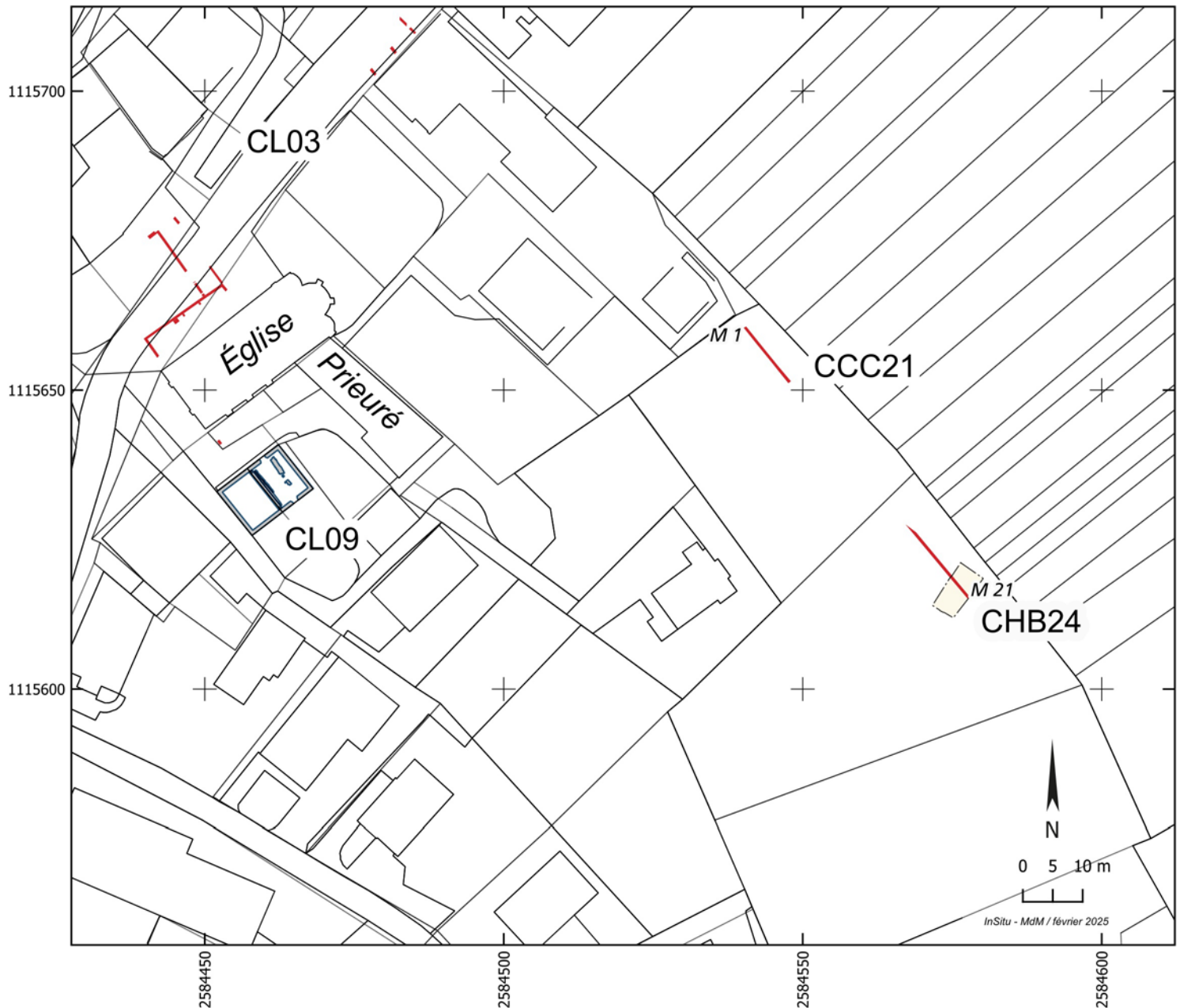


Fig.7 – St-Pierre-de-Clages. Les deux corps de bâtiments gallo-romains se trouvent au nord-ouest de l'église (CL03). Le mur d'enceinte mis au jour en 2021 et 2024 se trouve à l'est (CCC21 et CHB24). La grange du prieuré est localisée au sud de l'église (CL09).

3.3 L'église romane

Édifiés par les moines bénédictins de l'abbaye de St-Martin d'Ainay/Lyon (F), l'église et le prieuré de St-Pierre-de-Clages sont mentionnés pour la première fois par les sources en 1153 ; selon une datation dendrochronologique, la construction de l'église remonte vers 1130-1140¹³. Au nord et au nord-est de l'église, un cimetière est encore visible sur des photographies de la première moitié du 20^e siècle¹⁴. Lors des fouilles de 2003, 21 tombes (non datées) et deux réductions y ont été mises au jour¹⁵. La grange du prieuré (18^e-19^e siècle ?) est construite sur un

13 Elsig 2000, p.9.

14 Médiathèque Valais, patrimoine audiovisuel (ressource en ligne).

15 Pignolet 2003, pp.3-5 ; Wibl  2004, p.381.

édifice plus ancien, dont l'origine pourrait remonter au Moyen Âge ou à l'époque moderne¹⁶ (voir **Fig.7**). Quant aux bâtiments maçonnés du village, hormis l'église et le prieuré, les plus anciens pourraient avoir été construits au 15^e siècle¹⁷.

4. PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES

L'intervention a permis de repérer six phases d'occupation allant probablement de la période romaine jusqu'à nos jours (**Fig.8**). Le mur M21, qui pourrait appartenir à l'enceinte de la *villa* gallo-romaine, constitue la principale découverte, qui a motivé l'intervention archéologique (phase 1). Cette maçonnerie perdure au cours des phases suivantes et semble avoir servi de limite parcellaire (phases 2 à 4). Les phases 2 à 5 regroupent également les traces d'éventuelles activités agricoles, dont la nature exacte reste difficile à déterminer ; une étude archivistique pourrait apporter quelques précisions. Aucun mobilier archéologique n'a été récolté.

Phase	Description	Ensembles structurels	Datation
Phase 6	Terrain en friche		Ère industrielle
Phase 5	Vignoble		
Phase 4	Activités agricoles		Moyen Âge - époque moderne
Phase 3B			
Phase 3A			
		Nat.4	
Phase 2	Travaux de récupération		Antiquité tardive - Haut Moyen Âge
	Colluvions	Nat.3	
Phase 1	Mur d'enceinte		Époque romaine
	Colluvions	Nat.2	
	Alluvions (cône de déjection de La Losentse)	Nat.1	

Fig.8 – St-Pierre-de-Clages. Tableau synthétique des découvertes.

4.1 Phase 1 : le mur d'enceinte de la *villa* ?

Un mur maçonné (M21), épais d'environ 0,50 m, suivant une orientation nord-ouest / sud-est constitue la première occupation relevée dans le secteur (**Fig.9**, voir **Fig.4**). Il a pu être observé en continu sur une longueur de 16,30 m (**Fig.10**). Il correspond à la suite du mur M1 mis au jour en 2021 60 m au nord-ouest (**Fig.11**, voir **Fig.1**, CCC21). Peut-être plus profondément enfouie, la suite de ce mur n'a pas été repérée au sud-est. Le mur M21 est faiblement fondé (prof. 0,30 m), présente un ressaut de fondations le long de son parement nord-est et son élévation est conservée sur une hauteur d'un peu moins de 0,40 m. Sur la base d'un pan non disloqué de ce mur, effondré sur le côté sud-ouest (11, voir **Fig.4**), il est possible de restituer une maçonnerie dont la hauteur d'origine serait d'au moins 1,60 m. Une entrée n'est pas reconnue et aucun sol construit n'est repéré dans les zones investiguées en 2021 et en 2024 ; seule une couche de silt argileux, brunâtre, compact, contenant du mortier fusé, de nombreux et petits fragments de mortier de chaux grisâtre et de rares gravillons, est probablement liée au chantier de construction du mur (12, voir **Fig.4**).

L'orientation du mur M21, soigneusement mis en œuvre et reconnu sur une longueur d'au moins 60 m, conduit à l'associer, à titre d'hypothèse, aux corps de bâtiments gallo-romains mis au jour au nord de l'église (CL03, voir **Fig.7**). Il pourrait ainsi correspondre au mur d'enceinte

¹⁶ Paccolat, Guex 2009.

¹⁷ Elsig 2000, p.7.



Fig.9 – St-Pierre-de-Clages. Relevé orthophotographique du mur M21 (phase 1). Éch. 1/50.



Fig.10 – St-Pierre-de-Clages. La zone investiguée en 2024. Vue prise par drone en direction du sud-ouest.

de la villa. En postulant une légère inflexion de l'enceinte en direction du nord-ouest, il n'est pas impossible que, parmi les murs découverts en 2003 (CL03, voir **Fig.7**), la maçonnerie localisée le plus au nord soit la suite du mur M21. Bien que l'absence de mobilier ne permette pas de préciser la période à laquelle l'enceinte a été édifée, l'absence d'un mur ou d'un fossé antérieur suggère que le domaine a été doté d'un mur de clôture probablement dès son origine. La démolition du mur M21, effondré en raison de sa vétusté ou abattu, marque le terme de la phase 1.



Fig.11 – St-Pierre-de-Clages. Le mur M21 au premier plan. Il se poursuit en direction du nord-ouest (visible à l'arrière-plan). Vue en direction du nord-ouest.

4.2 Phase 2 : travaux de récupération du mur M21

Les deux sépultures signalées par F.-O. Dubuis lors des fouilles entreprises dans les années 1960 ont été installées contre un mur appartenant vraisemblablement aux édifices antiques mis au jour en 2003 au nord de l'église (voir ci-dessus). Ces tombes signalent indirectement que les édifices gallo-romains ont été occupés jusqu'au cours de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge ou que leurs ruines étaient alors encore visibles. Les destructions occasionnées par les aménagements postérieurs (voir ci-dessous, phase 3) ne permettent pas de déterminer si, après son effondrement, le mur M21 a été reconstruit ou si l'éventuelle limite qu'il matérialisait a été remplacée par une palissade, par exemple. De part et d'autre, des fragments de mortier dispersés (voir **Fig.4**, 18, 25) matérialisent des travaux de déblaiement, de récupération des matériaux ou de réparation du tronçon effondré. Quoiqu'il en soit, les ruines de cet ouvrage devaient être encore visibles pour que la limite parcellaire soit maintenue après la période romaine, comme semblent en témoigner, au cours des phases suivantes, les limites successives (voir ci-dessous) et, en particulier, la limite cadastrale actuelle, parallèle au tracé du mur M21 (voir **Fig.7**).

4.3 Phase 3 : des activités agricoles ?

Par la suite et malgré la formation progressive de colluvions (Nat.4), la limite matérialisée antérieurement par le mur M21 perdure et le terrain semble dévolu aux activités agricoles. Faute d'indices, ces dernières sont datées de manière large au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne.

4.3.1 Phase 3A

Observée uniquement en coupe dans le profil stg 1, une structure en creux (15) au creusement vertical et au fond plat, large de 0,30 m et profond de 0,20 m¹⁸, est aménagée à environ 0,50 m au nord-est de l'ancien mur M21 (peut-être encore visible), possiblement selon une orientation identique (voir **Fig.4**). Suivant l'hypothèse d'un fossé plutôt que celle d'une fosse isolée, il pourrait s'agir d'un fossé parcellaire parallèle au tracé de l'ancien mur M21. En outre, les parois verticales et le fond plat de cette structure pourraient signaler un coffrage en bois équipant peut-être une amenée d'eau¹⁹.

La limite cadastrale actuelle entre le noyau villageois et le vignoble est établie parallèlement au tracé du mur M21, à une distance d'environ 5 m plus au nord-est (voir **Fig.7**). Cette situation semble refléter le maintien et la matérialisation sous une forme ou une autre de la limite antique bien après la période romaine (voir phase 2). Tandis que le terrain s'étendant au nord-est n'a pas pu être exploré en raison des dimensions restreintes de l'excavation, deux structures en creux (23, 26) sont installées au sud-ouest du fossé 15 (voir **Fig.4**).

Les structures juxtaposées 23 et 26 présentent un creusement en auge, à fond plat, pour une largeur d'1,70 m et une profondeur d'environ 0,30 m. Elles sont comblées par des couches faites de silts gravillonneux, contenant des fragments de mortier et quelques galets. Comme elles n'ont pu être observées qu'en coupe, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de fosses ou de fossés. Leur fonction exacte reste conjecturale. À titre d'hypothèse, elles pourraient se prolonger au-delà de la zone investiguée et correspondre à deux tranchées parallèles au fossé 15. Suivant cette hypothèse, des tranchées à fonction agricole, pour y développer des plantations, pourrait être envisagée : une technique viticole utilisée pour le provignage en Valais à partir de l'époque moderne, désignée sous le terme de versannes, recourt à des tranchées larges, parallèles et ouvertes dans le sens de la pente (mais plus profondes)²⁰.

En revanche, il n'existe pas de liens structurels directs entre les traces de ces éventuelles activités agricoles et le prieuré situé à moins de 100 m à l'amont. L'hypothèse d'une mise en culture des terrains proche du prieuré par les moines bénédictins installés à St-Pierre-de-Clages au 12^e siècle ne peut ainsi être confirmée²¹.

4.3.2 Phase 3B

À une période qui ne peut être précisée (Moyen Âge ou époque moderne), le fossé 15 est remplacé par un éventuel mur en pierres sèches (M27) d'une épaisseur d'environ 0,60 m, observé uniquement en coupe dans le profil stg1 (**Fig.12**). Construit en partie sur le fossé 15, alors comblé, il en adopte peut-être le tracé et pourrait lui aussi correspondre à une limite de parcelle.

¹⁸ Comblement : silt argileux, beige clair, compact à très compact, contenant des graviers et des gravillons (28).

¹⁹ L'hypothèse d'un fossé parcellaire n'excluant d'ailleurs pas la possibilité d'une amenée d'eau.

²⁰ Dans le Valais central, le provignage s'effectuait anciennement non pas sur des ceps dispersés, mais sur une ligne de ceps, qui, une fois taillés, sont couchés dans une tranchée pouvant atteindre 1 m de profondeur et près de 2 m de largeur, afin d'y faire croître de nouveaux ceps. Ce procédé est attesté par les sources historiques au moins depuis la première moitié du 16^e siècle et pourrait être en usage plus anciennement encore. À propos des versannes, voir Dubuis *et al.* 2010, pp.95-96 ; voir également documentation pour la presse (Versannes) du Musée valaisan de la Vigne et du Vin, ressource en ligne : <https://www.museedevin-valais.ch/>. Le développement de la culture du fendant à partir du milieu du 19^e siècle et l'arrivée du phylloxéra au début du siècle suivant conduisent progressivement au renouvellement du vignoble valaisan et à l'abandon des versannes (Carruzzo-Frey *et al.* 2010, pp.323-328).

²¹ La collecte de la dîme a constitué la principale source de revenus du prieuré et les moines qui y résident sont d'ailleurs peu nombreux et se consacrent avant tout aux charges pastorales (Huot 1986, pp.1439-1445).



Fig.12 – St-Pierre-de-Clages. Le mur M27 (flèche rouge) est visible en coupe dans le profil stg. Vue depuis le nord-ouest.

4.4 Phase 4 : un amendement des terres ?

Par la suite, des couches constituées de silts argileux ou gravillonneux, brun gris, compacts, contenant des galets et des pierres anguleuses ou émoussées ainsi que parfois des fragments de mortier (4, 6, 7, 8) recouvrent entièrement le secteur (voir **Fig.4**). Une origine anthropique peut être envisagée. Leur puissance stratigraphique allant jusqu'à près d'1,40 m et leurs limites, très irrégulières et souvent difficiles à suivre, témoignent peut-être de plusieurs amendements des terres intercalés de creusements liés aux travaux agricoles. Ces activités semblent



Fig.13 – St-Pierre-de-Clages. Extrait de la carte Céard, 1802 (Céard N. (dir.), *Plan de la route Thonon-les-Bains/Brig*, carte datée de 1802. ANF, F/14/10192). Carte orientée vers le sud. Éch. 1/5'000.



Fig.14 – St-Pierre-de-Clages. Photographie aérienne prise en 1938 (Swisstopo, ressource en ligne). Le secteur investigué en 2024 est indiqué par une flèche rouge.

concorde avec le déplacement de l'éventuelle limite parcellaire environ 5 m plus au nord-est, à l'emplacement de la limite actuelle.

Bien que l'hypothèse d'une culture viticole sur cette parcelle ne puisse être tout à fait écartée, le secteur semble plutôt avoir été transformé en champs, en prairies ou en vergers. En effet, la carte levée par N. Céard en 1802 – elle reflète la situation telle qu'elle devait se présenter au 18^e siècle, voire plus anciennement encore – ainsi que plus tard les cartes Dufour et Siegfried ne figurent pas de vignes au sud du village mais des prés et des vergers épars²² (**Fig.13**). Au 20^e siècle, cette situation n'évolue guère avant la seconde moitié du 20^e siècle (**Fig.14**) (voir phase 5)²³.

²² Carte Céard, 1803. Carte topographique de la Suisse (carte Dufour, 1844-1864) et Atlas topographique de la Suisse (carte Siegfried, 1870-1926) (ressource en ligne Swisstopo : cartes, voyage dans le temps).

²³ Photographies aériennes du 20^e siècle (ressource en ligne Swisstopo : images, voyage dans le temps).

4.5 Phase 5 : un vignoble de la seconde moitié du 20^e siècle

Une couche de faible épaisseur (max. 0,25 m)²⁴, constituée de graviers et de sable gris clair, contenant des galets et des éclats de pierre (4, voir **Fig.4**), marque un nouvel amendement des terres. Cette couche matérialise vraisemblablement la création d'un vignoble entre 1969 et 1974²⁵. La faible profondeur à laquelle a été repérée l'arase du mur M21 dans la partie nord-est de l'excavation pour la villa (env. 0,60 m sous la surface du terrain actuel, phase 6) indique que la plantation de cette vigne n'a pas nécessité d'opérer un terrassement profond. Seul l'humus semble avoir été enlevé pour être remplacé par la couche de graviers 4.

4.6 Phase 6 : l'extension du tissu villageois

Dès 2016, le tissu villageois est densifié dans la zone comprise entre l'église et la voie ferrée. Après une quarantaine d'années d'exploitation, les vignes plantées au début des années 1970 sont arrachées et des travaux de nivellement entrepris (1, 2, 3, 5, voir **Fig.4**) et, à partir de 2023, les premières villas individuelles sont construites.

5. CONCLUSION

L'intervention de 2024 dans un secteur situé au sud de l'église romane a permis de reconnaître un total de six phases allant de la période romaine jusqu'au 21^e siècle. Un tronçon du mur appartenant très vraisemblablement à l'enceinte de la *villa* gallo-romaine constitue l'occupation la plus ancienne du secteur (phase 1). Malgré l'effondrement de l'enceinte durant l'époque romaine, voire l'Antiquité tardive, et des travaux de récupération des matériaux (phase 2), la limite parcellaire semble perdurer au cours de phases suivantes sous la forme d'un fossé puis d'un mur en pierres sèches, avant d'être déplacée plus au nord-est, là où se situe la limite parcellaire actuelle (phase 3). Deux tranchées, peut-être destinées à des plantations, indiquent que le secteur est alors mis en culture. Au cours du Moyen Âge ou de l'époque moderne, un amendement des terres semble avoir été opéré. Cette réaffectation du terrain signale peut-être d'autres activités agricoles (exploitation des prairies, horticulture), comme cela est attesté encore aux 19^e et 20^e siècles (phase 4). Au cours du 20^e siècle, le vignoble est étendu progressivement aux alentours du village (phase 5). Au début du siècle suivant, le développement du tissu villageois s'effectue au détriment des terrains viticoles (phase 6).

²⁴ Il n'est pas impossible qu'à l'origine elle ait été d'une puissance plus importante et qu'elle ait été arasée en partie au cours des travaux d'arrachage de la vigne, de nivellement et de préparation du terrain pour la construction des villas (phase 6).

²⁵ Swisstopo, ressource en ligne.

6. BIBLIOGRAPHIE

- ASSPA *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 1966-2005.
- Badoux 1971 Badoux H., *Atlas géologique de la Suisse 1 :25'000. Feuille 1305 Dt de Morcles. Notice explicative*, Berne, 1971.
- Becker 2023 Becker N., *Rapport d'intervention OCA N° 25696. Chamoson, St-Pierre-de-Clages, parcelle 46/10625*, Sion, juillet 2023.
- Carruzzo-Frey et al. 2010 Carruzzo-Frey S. et al., « Époque contemporaine », in : Zufferey-Périsset A.-D., *Histoire de la vigne et du vin en Valais*, Sierre, 2010, pp.222-253.
- Dubuis 1967 Dubuis F.-O., « L'église de St-Pierre-des-Clages (Valais). Les enseignements tirés du récent chantier de restauration » in : *Nouvelles pages d'histoire vaudoise*, Bibliothèque historique vaudoise 40, Lausanne, 1967, pp.63-95.
- Dubuis et al. 2010 Dubuis P. et al. « Antiquité, Moyen Âge, Temps Modernes », in : Zufferey-Périsset A.-D., *Histoire de la vigne et du vin en Valais*, Sierre, 2010, pp.14-221.
- Elsig 2000 Elsig P., *L'église romane de St-Pierre-de-Clages (VS)*, Guides de monuments suisses SHAS, Berne, 2000.
- Huot 1986 Huot F., « St-Pierre-de-Clages », in : *Helvetia Sacra*, 3^e partie : *Die Orden mit Benediktinerregel*, vol.1: *Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz*, Berne, 1986, pp.1437-1470.
- Ozainne, Andenmatten 2020 Ozainne S., Andenmatten R., *Chamoson 2017. Près de Monthey. Rapport d'intervention CHP17*, Office cantonal d'Archéologie, Sion, 2020.
- Paccolat, Guex 2009 Paccolat O., Guex M.-P., *Chamoson. St-Pierre-de-Clages. Grange du Prieuré (CL09)*, rapport Tera, Sion, juillet 2009.
- Pignolet 2003 Pignolet M., *St-Pierre-de-Clages CL03. Commune de Chamoson (VS). Aménagement. Intérieur de St-Pierre-de-Clages*, Rapport OCA, Martigny, automne 2003.
- Sartori, Epard 2011 Sartori M., Epard J.-L., *Atlas géologique de la Suisse 1 :25'000. Feuille 2306 Sion. Notice explicative*, Berne, 2011.
- Sauter 1950 Sauter M.-R., « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens », *Vallesia* 1950, pp.1-165.
- Wiblé 2004 Wiblé F., « Chamoson VS, St-Pierre-de-Clages », in ASSPA, 87, 2004, pp.381-382.

ANNEXES

-
- Liste des unités de terrain (UT)
 - Liste des relevés
 - Liste des prélèvements
-



CHAMOSON

ST-PIERRE-DE-CLAGES, PRIEURÉ - CHB24

Enceinte de la *villa* gallo-romaine